

Afin d'apporter une solution à la difficile cohabitation entre les répétitions des groupes de musique amateurs et les voisins aspirant au calme chez eux, la mairie de Paris met à la disposition des musiciens des studios, pour des tarifs raisonnables (de 4 à 35 euros l'heure).

---



Parmi les 43 centres d'animation et espaces jeunes parisiens, lieux de loisirs, de culture et de détente qui accueillent chaque année plus de 50 000 adhérents, douze disposent en effet de studios équipés avec du matériel professionnel. Les musiciens amateurs ont ainsi accès pour un coût modéré à des studios de répétition ou d'enregistrement insonorisés. Une bonne idée donc à l'actif de la municipalité parisienne. [Liste des centres équipés de studios](#)